



# ESPACE CROISIÈRE FRANCHE-COMTÉ



Besançon, le 08 décembre 2018

## **INVITATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

Vous êtes cordialement invité à participer à l'**Assemblée Générale Extraordinaire**  
du club **Espace Croisière Franche-Comté**,  
qui aura lieu **le samedi 12 janvier 2019 à 17 h**  
**au restaurant « Le Clémenceau » - 70 av.Clémenceau - Besançon**

Le Président

### Ordre du jour :

- Vote des statuts et règlement intérieur de E.C.F.C. modifiés

Le président  
Claude JOST

Le secrétaire  
Marc PERCIER

Association régie par la loi du 01 Juillet 1901 - Statuts déposés à la préfecture de BESANCON – n° W251003925 - J.O. du 10 Mars 1993 –

Affiliation Fédération Française de Voile n° 25002 - Agrément Jeunesse et Sports n° 25 S 564 du 04 Octobre 1994

SIRET N° 447 498 486 00011 - Siège de l'association : C.R.O.S. – 19 rue Martin du Gard - 25 000 BESANCON

Président : Claude JOST – 10 rue Lieutenant Duchailut – 25000 BESANCON

Site internet : [www.ecfc.fr](http://www.ecfc.fr)

## POUVOIR

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

donne pouvoir à M \_\_\_\_\_

pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire d' E.C.F.C.

du samedi 12 janvier 2019 à 17h et voter en mon nom.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

*A remettre par le mandaté le jour de l'AGE avant la séance.*